

CONTRAT DE LOCATION 2023

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TEL MOBILE

E MAIL

Comment avez-vous connu Esterel Caravaning ?.....

DATE D'ARRIVEE à partir 13 heures - DATE DE DEPART avant 11 heures

- Du 09/07 au 27/08/2023 : seulement du Dimanche au Dimanche -

- EMPLACEMENT IMPERIAL EMPLACEMENT DELUXE PRESTIGE EMPLACEMENT MAXI
 EMPLACEMENT ROYAL MAXI EMPLACEMENT LUXE EMPLACEMENT STANDARD
 EMPLACEMENT CONFORT EMPLACEMENT PALACE DE LUXE

noms et dates de naissance des personnes dans la caravane ou le camping car (max. 6 pers.) :



1° Date de naissance

2° Date de naissance

3° Date de naissance

4° Date de naissance

5° Date de naissance

6° Date de naissance



nombre
race



nombre
type



nombre



oui non

possibilité d'une petite tente sur l'emplacement caravane/camping car
pas d'emplacements pour tente seule

Location réfrigérateur : 35 € / semaine + 50 € de caution à l'arrivée

Assurance Annulation Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance annulation et ne paye pas la cotisation de 20 €

DIMENSIONS EQUIPEMENT:  X m

Plaque immatriculation voiture



..... X m

Dimensions Auvent compris
et fêche comprise



..... X m

Dimensions Auvent compris

Auvent Simple essieu Double essieu

ENGAGEMENT FERME pris aux CONDITIONS GENERALES ci-contre, sous la seule réserve de l'ACCEPTATION D'ESTEREL CARAVANING, donnée par le reçu de l'acompte comportant le numéro de l'emplacement loué. Nous n'acceptons pas les Chèques Vacances

Je règle ma réservation pour un montant de € par carte bancaire ou virement

COMPTE :

S.A. HOSTELLERIE PLEIN AIR AGAY

Crédit Agricole Fréjus Espace n° 19106 00004 43503269261 22

FR76 1910 6000 0443 5032 6926 122 (IBAN) AGRIFRPP891 (BIC)



Esterel Caravaning - Avenue des Golfs 83530 Agay/Saint-Raphaël FRANCE Tel : +33 4.94.82.03.28 Fax : +33 4.94.82.87.37

www.esterel-caravaning.fr contact@esterel-caravaning.fr Facebook : /campingesterel

Sté d'Hostellerie de plein air d'Agay-SA au Directoire et conseil de surveillance au capital de 300.000 € RC. Fréjus 75 B 301761359 - INSEE/ Siret 30176135900027
N° TVA intracommunautaire FR 643 01761359 Arrêté préfectoral N° 2011/15 du 28 juin 2011

COMMENT RESERVER ?

- L'OPTION : Nous vous recommandons de prendre une option par téléphone ou par e-mail. Elle est valable 10 jours, passé ce délai et sans réception de votre contrat de location accompagné de votre acompte, l'option sera automatiquement annulée.

- LA RESERVATION : La réservation est nominative, elle ne peut être cédée.

Dès la réception de votre contrat dûment complété, accompagné de votre acompte (180 €) et des frais de dossier (40 €, non déductibles), par CB ou virement bancaire, nous vous enverrons la confirmation par écrit avec le numéro de l'emplacement attribué.

Votre séjour du 09/07 au 27/08/2023 : les réservations se font à la semaine, du Dimanche au Dimanche.

Vous avez la possibilité de réserver via notre site Internet: www.esterel-caravaning.fr

- CHANGEMENT DE DATES : Tout changement de date entraîne obligatoirement le règlement des dates fixées au contrat signé.

CONDITIONS DU CONTRAT DE LOCATION

1 - Le numéro de l'emplacement loué est déterminé par le reçu de l'acompte qui confirme également l'acceptation des dates, et rend parfait et définitif le contrat de location.

La présente location est faite pour la période ferme déterminée ci-contre de façon à garantir formellement le locataire, à charge pour lui de payer la totalité du loyer à son arrivée, déduction faite de l'acompte versé.

2 - L'assurance annulation : Nous vous recommandons de souscrire à une assurance annulation aux conditions définies ci-dessous : -la cotisation est de 20 € par séjour, elle est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de votre acompte. -pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée au plus tard 3 jours après l'événement entraînant l'annulation. La liste complète des motifs couverts par la présente assurance est précisée ci dessous. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables.

-l'assurance annulation garantit le remboursement de l'acompte versé, déduction faite des frais de dossier et de la prime d'assurance, lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée à Esterel Caravaning, pour un événement non connu ou imprévisible lors de la réservation. -les événements couverts par l'assurance sont : -décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs. -licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint. -déménagement suite à une mutation professionnelle. -dommages atteignant votre résidence principale suite à : incendie, dégât des eaux, dégradation immobilière consécutive à vol ou vandalisme, tempête, catastrophe naturelle. Cette liste est exhaustive. -l'assurance annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des événements énumérés ci dessus se produisait pendant le séjour. L'annulation de la réservation, quel qu'en soit le motif et sans souscription préalable de l'assurance annulation, entraîne la perte immédiate et intégrale de l'acompte versé.

3 - Le locataire s'engage à prendre possession de l'emplacement loué au jour fixé. A défaut, s'il n'a pas pris possession de cet emplacement 24 heures après le jour convenu pour son arrivée, la présente location est résiliée de plein droit sans aucune formalité à ses torts et griefs, et l'acompte versé est conservé par ESTEREL CARAVANING à titre de dommages et intérêts. ESTEREL CARAVANING pourra relouer l'emplacement dès l'expiration de ce délai. Les emplacements avec spa («Palace de Luxe», «Royal Max», «Impérial») doivent être loués pour 4 nuits minimum. A l'arrivée une caution sera demandée pour les emplacements 'Luxe', 'Confort', 'Impérial' & Deluxe Prestige. Cette caution sera rendue à la fin du séjour dès remise de la clef et après un état des lieux pour la propreté de l'emplacement et les équipements.

4 - Dans le cas particulier où le locataire souhaiterait, à son arrivée, un autre emplacement que celui désigné par ESTEREL CARAVANING, il pourrait être satisfait dans la limite des possibilités de la Direction.

5 - Les emplacements aménagés comportent une prise de courant électrique de 16 A à 32 A, l'eau et l'égout (sanitaires communs au camp). Les emplacements privés, dits Luxe, Palace de Luxe, De Luxe Prestige, Impérial comportent une salle d'eau particulière.

6 - Les prix sont déterminés chaque année pour la saison et comprennent les consommations d'eau, d'électricité, l'entrée à la piscine et aux jeux, les animations à l'exception de la location de VTT.

7 - Pendant la haute saison, la location des emplacements se fait du Dimanche au Dimanche, le prix pour 2 personnes étant calculé à la semaine. **La facture sera établie conformément au contrat signé et se paye à l'arrivée.**

8 - TOUS TYPES DE BARBECUES SONT STRICTEMENT INTERDITS AINSI QUE TOUTE AUTRE FORME DE CUISINE EXTERIEURE.

9 - Pour des raisons d'autorisations administratives et de confort, le nombre de personnes par emplacement est limité à 6 maximum. Les animaux domestiques sont admis et doivent être tenus en laisse. Leurs propriétaires ont l'obligation de ramasser les déjections canines. IL EST INTERDIT DE DONNER À MANGER AUX SANGLIERS. Ce sont des animaux sauvages. Veuillez à ne pas laisser vos poubelles à l'extérieur, sur la terrasse et à bien les mettre dans les containers.

10 - Le locataire et ses accompagnants s'engagent à respecter le règlement intérieur figurant dans le livret d'accueil du Caravaning remis lors de l'arrivée.

11 - WIFI : Le Wifi est gratuit mais Esterel Caravaning n'est pas responsable du fonctionnement du réseau et du débit de connexion.

12 - Conformément à la législation, les board shorts et les shorts sont interdits à la piscine.

13-MEDIATEUR : « En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris - CCI de Paris) : www.cmap.fr consommation@cmap.fr 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS

Téléphone : 01 44 11 95 40

J'ai pris connaissance des conditions de location et les ai acceptées.

Date : Signature :